

Nouvelles du purgatoire

Guy Cloutier

Number 13, April–May 1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/21510ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Nuit blanche, le magazine du livre

ISSN

0823-2490 (print)

1923-3191 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Cloutier, G. (1984). Nouvelles du purgatoire. *Nuit blanche*, (13), 14–14.



par Guy Cloutier

NOUVELLES DU PURGATOIRE

On le sait, à la mort d'un écrivain, à peine asséchée la dernière larme de la «cérémonie des adieux», commence généralement une longue période de purgatoire qui verra son oeuvre peu à peu s'enliser dans le silence et l'oubli. De vivante qu'elle était, d'active et de conséquente, elle devient du vulgaire matériel à citation. On le voudrait bien, mais comment croire que cet oubli sera toujours compensé par une éventuelle redécouverte? Que l'oeuvre finira par renaître d'un autre terreau, enrichie de regards renouvelés, dégagée de la gangue des anecdotes? Comment le croire quand le purgatoire commence du vivant de l'auteur? Pis: de son vivant d'écriture? Comment ne pas y voir plutôt une véritable censure?

Sait-on pourtant que depuis *Les Fées ont soif*, aucune pièce de Denise Boucher n'a été produite au Québec? Et Marie Laberge qui, année après année, ne cesse de publier, où diable la joue-t-on? Or pour exister, mais cela aussi on le sait, un texte dramatique a un besoin quasi ontologique d'être joué. À la limite, un auteur qui n'est pas joué n'existe pas.

Bien sûr, on évoquera l'inflation des coûts de production, le manque d'appui, tant de la part du public et de la critique, les risques d'une politique trop audacieuse. Alors on se rabat sur des auteurs à succès étrangers. Et, avec la bénédiction de l'État, on subventionne des auteurs américains que des auteurs québécois, pour pouvoir continuer à



Illustration de Pierre Bruneau pour «Jocelyne Trudelle trouvée morte dans ses larmes», de Marie Laberge

vivre et à écrire, devront apprendre à traduire.

À cet égard, on ne le répètera jamais assez, la responsabilité des metteurs en scène est indéniable. «Les lois du théâtre passent par la mise en scène, c'est-à-dire par des «créateurs» qui se situent au-dessus des auteurs.»¹ Cela a été vrai, à une certaine époque, pour le théâtre français, cela l'est aujourd'hui pour le théâtre allemand, cela pourrait — et devrait — l'être pour le théâtre québécois. Rappelons seulement que pour une pièce jouée à Broadway, combien de pièces d'un auteur ont-elles été jouées ailleurs aux États-Unis? Dix? Vingt? Cent? À quel auteur d'ici a-t-on accordé un tel droit à l'oeuvre? Pourtant, on le sait

d'évidence, l'oeuvre d'un auteur dramatique, pas plus d'ailleurs que celle de n'importe quel autre créateur, ne tombe pas du ciel par magie. C'est fondamentalement un construit. Cela demande du temps et de la patience. Telle est l'exigence du respect.

La responsabilité des critiques est également considérable, notamment ceux qui oeuvrent dans les mass médias et qui déterminent, dans une large mesure, la qualité de vie d'un spectacle. Trop souvent cantonnés dans un «J'aime ou Je n'aime pas» et, par conséquent, réduits à ne pouvoir finalement parler que de leur JE (mais sans jamais permettre aux lecteurs de pouvoir mettre en cause ce JE), ils ont fini par oublier que leur métier consistait à donner accès à une oeuvre dans ses enjeux et dans ses conséquences. Être critique, c'est être un découvreur de pistes. Si on avait seulement consacré le quart des énergies déployées pour commenter les joutes de la Ligue Nationale d'Improvisation, à parler des enjeux dramatiques, des enjeux d'écriture, des enjeux culturels du *Macbeth* de Michel Garneau, peut-être que... On se met à rêver... Et si le *Macbeth* de Michel Garneau avait d'abord été présenté à Broadway!

Alors qu'attendez-vous? Vivement, Marie Laberge, Denise Boucher, André Ricard et tant d'autres, déménagez à New York! Il y a ici toute une théorie de traducteurs qui n'attendent qu'après vous! ■

1) Guy Dumur.